

GROUPEMENT DES PARLEMENTAIRES DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

Saison 2026-2027

Procès-verbal n° 1

Séance du 10/06/2026

Présents : M.M.Yves Van Wallendael, Président, Patrick Gillard, Vice-Président, Claude Dujardin, Trésorier, Jean Louis De Greef, Secrétaire, Fabien Muylaert, Olivier De Roy, membres.

Invités : M.M. Jean-Pierre Delchef, Président de l'AWBB, Olivier Monsieur, Président du Comité provincial de Bruxelles - Brabant Wallon (par vidéo-conférence), Yves Lamy, membre du Conseil judiciaire provincial.

Excusé : M. Laurent Monsieur, membre.

La séance de ce jour débute à 19h45 en présentiel dans les locaux de MCW, boulevard du Souverain, 100 à Watermael-Boitsfort , sous la présidence d'Yves Van Wallendael.

Le Groupement félicite notre membre et vice-président, Patrick Gillard, pour sa réélection en qualité de Parlementaire pour un nouveau mandat de 5 ans.

Le Groupement prend acte de la non-élection du second candidat à un mandat au sein du groupement.

Le Bureau du groupement est constitué comme suit pour la saison 2026-2027:

Président : Yves Van Wallendael
Vice-Président : Patrick Gillard
Secrétaire : Jean Louis De Greef
Trésorier : Claude Dujardin

Le Bureau est dès lors constitué.

Membres effectifs ASBL-AWBB :

MM De Greef, Dujardin, Gillard, Muylaert F., Monsieur L., Van Wallendael.

Le groupement passe ensuite à l'ordre du jour.

1.Approbation du procès-verbal n° 10 du 04/05/2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Correspondance

2.1. Courriel du 26 mai 2026 du Royal IV Brussels relatif à l'intégration par le département championnat régional d'une équipe « projet féminin sur invitation », en division U19 régionale filles sans avoir été qualifiée en U16 REG filles ou en U19 REG filles lors de la saison précédente.

Suite aux explications fournies par ledit département et à la lecture du tableau de répartition des séries régionales jeunes, il apparaît que cette équipe « projet féminin sur invitation » a été retirée.

3. Suivi des points abordés antérieurement

3.1. Groupe de travail championnat des jeunes régionaux : le Groupement s'étonne que, suite au tableau de répartition des équipes régionales établi le 1er juin, dont copie nous est communiquée par notre membre Fabien Muylaert, nous constatons qu'il y a plus d'équipes Silver en U16, U18 et U21 garçons que le maximum autorisé par l'addendum voté en séance de l'AG du 21 mars dernier.

Un courriel demandant des explications à ce sujet sera envoyé dès le lendemain de la réunion au département compétent.

3.2. Lettre du 30 avril 2026 du CDA de l'AWBB concernant les propositions de simplification administrative et de refonte des frais liés aux clubs, aux équipes et aux membres : des modifications ont été apportées au projet initial suite à la réunion de la Commission Législative et seront proposées au vote lors de l'AG du 13 juin prochain.

4. Examen de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 13 juin 2026

Avant de passer à l'examen des points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, des échanges ont lieu au sujet de la candidature de notre membre Fabien Muylaert au poste de membre du Conseil d'Administration et des modalités de vote en cas d'élections régionales.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2026	Pas d'observation
Rapport annuel du Secrétaire général	Nous observons que le Secrétaire Général dénombre 467 équipes pour notre province alors que le CP, lors de l'Assemblée provinciale, en a dénombré 482. Un complément d'information est demandé au secrétariat général. Nous observons également que les chiffres de répartition jeunes-séniors n'apparaissent pas dans le document.
Rapport annuel de la Trésorerie Générale	Pas d'observation.
Rapport annuel du Département CHAMPIONNAT	Le Président de l'AWBB nous explique les raisons du passage à 16 équipes en R1. Au niveau du tableau d'ordre de montée supplémentaire par province, il n'y a pas de changement étant donné qu'il n'y a pas eu de montant supplémentaire dans aucune province au terme de la saison 25-26. Le groupement obtient également des explications au sujet du

	non-respect du nombre d'équipes en catégorie U16, U18 et U21 silver garçons.
Rapport annuel du Département COUPE	Des explications sont données par le Président de l'AWBB au sujet de l'exemption des R1H du 1er tour de la coupe.
Rapport annuel du Département ARBITRAGE	Suite à une remarque de notre membre Laurent Monsieur, des explications sont demandées au sujet du nombre de matches arbitrés par série, tenant compte du fait qu'il y a eu des forfaits généraux ou arrêts dans certaines séries et que le nombre de matches arbitrés ne correspond pas à la réalité. Le groupement s'interroge également sur l'évolution du nombre d'arbitres.
Rapport annuel du Département DETECTION FORMATION	Des anomalies de forme sont constatées au niveau du tableau des présences, des convocations de certains membres aux réunions et au niveau de coquilles dans certaines listes, les dates et les années.
Rapport annuel du Département MINI BASKET	Pas d'observation.
Rapport annuel du Département RELATION CP CDA	Pas d'observation.
Rapport annuel du Département PROMOTION	Pas d'observation.
Rapport annuel du Département ETHIQUE	Des questions sont posées au sujet du nombre de plaintes et de leur nature. Le Président nous informe que la Ministre de la Communauté Française a supprimé l'Observatoire de l'Ethique, ce qui rend la tâche des fédérations sportives difficile. Le Président nous fait également un exposé sur le BASKIN, discipline basket qui favorise l'intégration des moins valides dans notre sport. Le Groupement souhaite qu'un exposé ou une démonstration de cette nouvelle discipline s'organise dans la Province.
Rapport annuel du Département COMMUNICATION	Pas d'observation.
Rapport annuel CDA	Pas d'observation.
Rapport annuel COMMISSION INFORMATIQUE	Pas d'observation.
Rapport annuel 3X3	Au niveau de la coupe AWBB 3x3, le groupement souhaite que les lieux où se sont déroulés les tours qualificatifs et de la finale apparaissent dans le rapport.
Approbation des interprétations données par la commission législative	Pas d'observation.
Approbation des conventions et nominations faites par le Conseil d'Administration	Pas d'observation.

Mise à jour du R.O.I. Article 53 Sixties : Mise à jour des listes	Pas d'observation sur la modification proposée. Par contre, suite à l'intervention de notre membre Laurent Monsieur, le groupement se pose la question de savoir si, dans le texte desdites dispositions, le terme « antépénultième » ne devrait pas être remplacé par une date fixe. Cela s'avère impossible puisque les divers championnats organisés par l'AWBB et les Provinces ne se terminent pas à la même date. Une modification du texte devrait être prévue pour éviter que la règle générale soit contournée.
Mise à jour du R.O.I. ARTICLE 76 : Forfait	Pas d'observation.
Mise à jour du R.O.I. Article PC 86 : Joueurs non régulièrement licenciés	Pas d'observation.
Mise à jour du R.O.I. ARTICLE 8 : Procédure de désaffiliation ordinaire	Pas d'observation majeure, si ce n'est que aux paragraphes 4, 5 et 6 de l'article 8, les termes « avant le » doivent être remplacés par les termes « pour le...au plus tard» .
Proposition de modification des normes de sanction	Il sera demandé de reporter le point pour examen complémentaire de la part des groupements.
Proposition de modification des articles PF18 et PF10 & simplification des modalités d'affiliation	En ce qui concerne les droits d'affiliation des membres, le groupe propose de diminuer le droit d'inscription des sportifs de moins de 16 ans à 20,00 euros (au lieu de 25,00 euros) et d'augmenter le droit d'inscription des sportifs de plus de 16 ans à 40,00 euros (au lieu de 35,00 euros).
Proposition de répartition du solde PF18	Pas d'observation.
Admission de clubs	Pas d'observation.
Démission de clubs	Pas d'observation.
Fusion de clubs	Pas d'observation.
Inactivité de clubs	Pas d'observation.
Radiation de clubs et de membres	Pas d'observation.
Tableau des modalités de montées et descentes	Pas d'observation.
Règlement des Play off en R1 messieurs	Le point 1 « Modalités » doit être réécrit : « TDM ou TDW » doit être remplacé par Par « TDM ».
Règlement des Play off en R2 messieurs	Pas d'observation.
Règlement des Play off en R1 dames	Le point 1 « Modalités » doit être réécrit : « TDM ou TDW » doit être remplacé par « TDW ».

Règlement des Play off en R2 dames	Pas d'observation.
Modalités d'organisation des test-matches	Le point 1 « Modalités » doit être réécrit : dans la version proposée au vote, ce sont les descendants qui devraient jouer un test match !
Election des membres au conseil d'administration de l'AWBB	Point déjà abordé.
Répartition des parlementaires pour la saison suivante (PA 32)	Pas d'observation.

5.Tour de la province

5.1.Montants supplémentaires en R1 : impact sur le championnat provincial : tout dépendra du nombre de descendants de R1H en R2H et de R2H en P1H.

6.Rapports de nos représentants siégeant dans les différents départements nationaux et régionaux :

Néant.

7.Examen des rapports des différents comités et conseils.

7.1.Des questions sont posées par notre membre Claude Dujardin au président de l'AWBB au sujet de décisions parues dans divers procès-verbaux du Conseil d'Administration :

- demande d'annulation émanant du club de Ganshoren Dames d'une amende pour doublon ;
- dérogation accordée aux Spirous ;
- collaboration avec Teammate.

Les différentes réponses sont données par le président de l'AWBB.

8.Divers

8.1.Le Président de l'AWBB nous communique que la journée des familles du 31 mai dernier organisée par l'AWBB dans le cadre de ses 25 ans d'existence a compté 720 participants.

La séance est clôturée à 23 heures 45.

La prochaine réunion se tiendra le lundi 7 septembre 2026.

Le Secrétaire,
Jean Louis De Greef

Le Président,
Yves Van Wallendael